

Annette Wieviorka : « Le débat est toujours démesuré à propos d'Israël »

L'historienne spécialiste de la Shoah estime, dans un entretien au « Monde », que promulguer une loi sur l'antisionisme ne saurait enrayer la recrudescence de l'antisémitisme dans l'espace public français.

Propos recueillis par Uriel Gadessaud Publié le 20 février 2019 à 06h00 -
Mis à jour le 20 février 2019 à 06h00

Lecture 5 min.

Article réservé aux abonnés

Annette Wieviorka est historienne, directrice de recherche émérite au CNRS et auteure d'*Auschwitz expliqué à ma fille* (Seuil, 1999), *L'Ere du témoin* (Hachette, 2002) et *Nouvelles perspectives sur la Shoah* (PUF, 2013), analyse la libération de la parole antisémite en France, souvent liée aux discours antisionistes.

A quel moment a-t-on commencé à employer de façon interchangeable les termes « juif » et « sioniste » ?

La substitution sémantique de « sioniste » à « juif » remonte au début des années 1950, en Union soviétique. Elle apparaît notamment au moment du procès Slansky, à Prague, en 1952 dont Artur London est l'un des accusés – ce sera l'objet du film de Costa-Gavras, *L'Aveu* (1970), avec Yves Montant et Simone Signoret. Il s'agit d'une purge de hauts dirigeants communistes, pour la plupart résistants et juifs. Les accusés, dont huit furent condamnés

à mort et pendus, étaient assignés au tribunal pour avoir été des « sionistes bourgeois ».

Selon l'historien Léon Poliakov, la Tchécoslovaquie a servi de banc d'essai : « *En substituant le terme de sioniste à celui de juif, on prit une mesure sémantique géniale de simplicité.* » Aussi, assez vite après la guerre, c'est dans le grand mouvement antisémite qui saisit l'URSS et les républiques populaires que le mot sioniste vint remplacer celui de juif. C'est ce que l'on voit actuellement en France et partout.

[Lire aussi Dominique Vidal : « La lutte contre l'antisémitisme n'aurait rien à gagner à la résurrection du délit d'opinion »](#)

En quoi antisionisme et antisémitisme sont-ils liés ?

Le sionisme est un mouvement multiforme selon lequel les Juifs doivent se rassembler au sein de l'Etat d'Israël. A l'heure actuelle, des Juifs qui continuent à vivre dans leur pays peuvent se dire sionistes, au sens où l'existence de l'Etat d'Israël leur importe. Cela ne les empêche pas de critiquer la politique du gouvernement israélien. Aujourd'hui on a affaire à un antisionisme rédempteur, selon lequel le monde irait mieux si on détruisait l'Etat d'Israël. Il fait d'Israël la cause de tous les maux nationaux et internationaux. Cet antisionisme rédempteur est très proche de l'antisémitisme de l'Allemagne nazie.

L'antisionisme a-t-il transformé la nature de l'antisémitisme ?

Oui, au sens où des mouvements comme les Indigènes de la République se nourrissent de cet antisionisme rédempteur. Au sein de ce qu'on appelle l'« islamo-gauchisme », on peut être tranquillement, avec bonne conscience, antisémite.

Aujourd'hui, ne doit-on pas plutôt parler d'antisémitismes au pluriel ?

Ce qu'il y a d'inquiétant dans l'antisémitisme actuel, c'est la convergence de plusieurs types d'antisémitismes.

D'une part, le vieil antisémitisme français existe encore et relève même la tête. Presque toujours couplé avec la misogynie et l'homophobie, c'est celui qui a nourri le gouvernement de Vichy et que l'on retrouve dans les insultes contre Pierre Mendès France sous la IV^e République.

D'autre part, on a vu réapparaître au sein du mouvement des « gilets jaunes » un antisémitisme populaire qui s'en prend à la république, aux élites intellectuelles et économiques. De la même façon que les ligues factieuses dans les années 1930, il prend pour cible l'Assemblée nationale. On ne peut pas faire comme si cela n'existait pas, sous prétexte que le danger principal serait cet islamo-gauchisme !

La dénonciation de l'antisémitisme par la presse et le gouvernement semble ne plus avoir de prise sur une frange de la population qui se défie des institutions. Dès lors, que penser de la tentation de légiférer sur la question ?

Légiférer est très compliqué. Comment sera défini, dans l'usage du terme « sioniste », ce qui équivaut à « juif » ? Il existe déjà un arsenal législatif qui punit l'antisémitisme, notamment avec la loi Gayssot. Je ne vois donc pas l'intérêt de promulguer aujourd'hui une nouvelle loi alors que les lois existantes n'ont pas empêché la recrudescence des actes antisémites. Le droit ne peut pas tout faire. N'importe quel magistrat est capable de montrer que sionisme, dans certains cas, est équivalent de juif : je ne crois pas qu'il y ait besoin d'une loi pour cela.

Lire aussi [« Les définitions de l'antisionisme sont plurielles »](#)

Faut-il voir dans un tel projet un risque pour la liberté d'expression ?

La liberté d'expression a toujours été limitée par le droit, et ce dès la fin du

XIX^e siècle. Il ne faudrait pas qu'il soit interdit de critiquer la politique d'Israël. Il demeure néanmoins étonnant de voir qu'il peut se passer n'importe quoi dans le monde, au Tibet, en Tchétchénie ou en Syrie, sans que cela suscite une indignation générale. Cette indignation est réservée à Israël. C'est cela que je trouve étrange. La démocratie, c'est la capacité d'avoir la liberté de réfléchir sur la situation de chacun des Etats. On ne remet pas en cause l'existence de la Chine, qui n'est pourtant pas un modèle de démocratie et de respect des droits de l'homme. A propos d'Israël, le débat est toujours démesuré et a pour corollaire la remise en question de l'existence même de cet Etat.

[Lire aussi « Ce gouvernement doit déclarer un état d'urgence de l'antisémitisme »](#)

Si le droit ne saurait apporter de solutions, faut-il changer la façon dont on enseigne l'histoire ?

Le problème de l'enseignement de l'histoire en France est de savoir si, telle qu'elle est enseignée, elle permet de lutter contre la mise en cause de la démocratie et de l'antisémitisme. L'éloignement dans le temps joue un rôle, au sens où pour les nouvelles générations, un certain nombre de choses sont plus difficiles à saisir. Revenir sur ce qui a incité Théodore Herzl à écrire *L'Etat juif* en 1897 et à fonder le sionisme politique au moment de l'affaire Dreyfus, quand ressurgit l'antisémitisme, donne à réfléchir sur ce qu'a été l'espérance, chez une minorité de Juifs, de vouloir un Etat. Après la Shoah, cet Etat a été le lieu où les rescapés des pays de l'Est de l'Europe se sont retrouvés. Expliquer, cela suffirait-il ? L'ennui est que la connaissance et la raison ne sont pas au cœur des mouvements dont nous parlons.

La recrudescence de l'antisémitisme concerne-t-elle tous les pays occidentaux ?

On constate, à l'heure actuelle, dans ces pays, le retour d'un antisémitisme qu'on croyait révolu. C'est le cas des pays dits du groupe de Visegrad en

Europe de l'Est (Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie), mais aussi des Etats-Unis. Que des suprémacistes blancs s'en prennent aux Juifs, dans la synagogue de Pittsburgh, est sans précédent dans l'histoire américaine. Il y a une recrudescence de l'antisémitisme, comme si la parenthèse qui a suivi la Shoah s'était refermée, alors que la population juive dans le monde, dont un tiers avait été assassinée au sortir de la guerre, n'a pas encore retrouvé le niveau qui était le sien en 1939.

[Réagissez ou consultez l'ensemble des commentaires](#)